



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Maintien et Actualisation des Compétences

Durée : 1 journée – 7 heures

<u>Objectif</u>	Permettre au stagiaire de maintenir un très bon niveau de performance et d'être informés des nouvelles techniques en matière de secourisme. Le sauveteur doit être capable de : Faire alerter les secours spécialisés et leur transmettre les informations nécessaires et suffisantes pour qu'ils puissent organiser leur intervention. Agir de la façon la plus appropriée à la situation d'accident et à l'état de la victime. Après avoir examiné la victime, pratiquer les gestes d'urgence capable d'éviter une aggravation de son état, voir même de l'améliorer.
<u>Public</u>	tout SST ayant une carte en cours de validité
<u>Pré-requis</u>	carte en cours de validité
<u>Sanction</u>	certificat de SST, sous réserve de participation active et de réussite à l'évaluation certificative des compétences SST. Validité 24 mois

PROGRAMME

Rechercher et identifier les risques persistants éventuels pour protéger la victime et/ou son environnement.

Examiner la victime pour alerter et/ou faire alerter (la victime saigne abondamment ? s'étouffe ? est consciente ou inconsciente ? respire ?)

Déclencher l'alerte

Secourir : le secouriste doit, face à une situation d'accident, être capable d'effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la victime jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés.

Situation inhérente aux risques spécifiques à la profession et à l'activité de l'entreprise du secouriste. Evaluation formative tout au long de la journée.

Méthodes, moyens pédagogiques

- ✓ **Animateur SST expérimenté, validé par la CRAM**
- ✓ **Pédagogie**
Cours basé essentiellement sur la pratique ; conforme au programme de l'I.N.R.S.
- ✓ **Moyens pédagogiques**
Ordinateur portable
Vidéoprojecteur
Mannequin adulte, enfant et nourrisson
Défibrillateur automatique externe de formation
Malette de maquillage
- ✓ **Mémo formation**
- ✓ **Modalités d'évaluation des acquis**
Evaluation certificative des compétences SST, conforme au document de référence SST fourni par l'I.N.R.S.

Ce qu'il faut savoir :

La formation ne peut pas avoir lieu si :

Le nombre de participant est inférieur à 4 et supérieur à 10